

Tarifs d'hospitalisation au 01 JANVIER 2020



	MONTANT TOTAL 100%	PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE 80%	PART RESTANT AU PATIENT 20%	DMT
PSYCHIATRIE				
Hospitalisation complète	851,80 €	681,44 €	170,36 €	230
UMD	1 238,92 €	991,14 €	247,78 €	742
Forfait journalier	15€ par jour *			
Hôpital de Jour	281,23 €	224,98 €	56,25 €	230
Hôpital de Nuit	281,23 €	224,98 €	56,25 €	230
Foyer post cure	241,75 €			
Accueil familial thérapeutique	162,26 €			
Hospitalisation à domicile	87,04 €			
MEDECINE				
Hospitalisation complète	859 €	687,20 €	171,80 €	225
Forfait journalier	20€ par jour*			
Hôpital de Jour	527,00 €	421,60 €	105,40 €	225

* JORF n°0147 du 27 juin 2019 texte n° 11

Arrêté du 20 juin 2019 relatif aux montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du code de la sécurité sociale

Hella MENNAI
Direction Parcours Patient
Responsable Frais de séjour